



Extrait du RPI :Ecoles St Germain S/Avre Courdemanche

<http://mary-eco.spip.ac-rouen.fr/spip.php?article1619>

# Plan vigipirate : Simplification des entrées et sorties à St Germain

- Liaison Ecole-Familles - 04.3. Les règlements -



Date de mise en ligne : mardi 24 novembre 2015

## Description :

à partir du mercredi 25 novembre 2015

---

Copyright © RPI :Ecoles St Germain S/Avre Courdemanche - Tous droits

réservés

---

Après une concertation avec la municipalité, pour simplifier la surveillance des entrées et des sorties par le personnel , le portillon côté élémentaire est interdit , il est réservé uniquement au passage du car.

### **UNE SEULE PORTE POUR L'ELEMENTAIRE ET LA MATERNELLE :**

### **LE HALL D'ACCUEIL**

Le détail selon les horaires et les jours se trouve dans la rubrique rentrée scolaire.

Attention du personnel a été désigné pour surveiller les entrées et les sorties, mais les portes **seront fermées à 9 h 00, à 12 h 05 et à 13 h 30.**

# SÉCURITÉ DES ÉCOLES, COLLÈGES, LYCÉES



## POUR VOTRE SÉCURITÉ



Accueil par un adulte  
à l'entrée de  
l'établissement



Contrôle visuel des sacs



Vérification systématique  
de l'identité des  
personnes étrangères  
à l'établissement



Organisation d'exercices  
de sécurité

## LES BONS RÉFLEXES



Éviter les attroupements  
devant l'établissement



Ne pas stationner  
devant l'établissement  
à la dépose ou à la  
récupération de l'élève



Signaler tout  
comportement  
ou objet suspect

## SONT AUTORISÉS



Les sorties scolaires  
régulières et  
occasionnelles



Les événements ouverts  
au public au sein de  
l'établissement sous  
réserve de l'avis du Préfet



Les voyages scolaires  
hors Île-de-France  
sous réserve de l'avis  
du Recteur

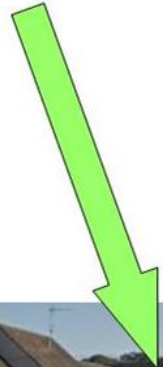
Consignes applicables  
en date du 23 novembre 2015



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT  
SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

</img2710|center>

# entrée de l'école



</img2719|center>